

Titre à finalité professionnelle mécanicien automobile

Juillet 2026

Certification professionnelle - Niveau 3 - RNCP 40840
Certificateur : ANFA pour le compte de la CPNSA
Date d'enregistrement : 25/06/2025
Date d'échéance de l'enregistrement : 25/06/2030

LE MÉTIER

Le Mécanicien automobile réalise l'ensemble des interventions de maintenance préventive et corrective sur les véhicules thermiques, hybrides et électriques. Il effectue les opérations d'entretien périodique, réalise des diagnostics de premier niveau, assure les opérations de remplacement, de réglage et de remise en conformité des systèmes mécaniques, d'injection, de dépollution et de suralimentation, dans le respect des procédures constructeurs et des règles de sécurité.

OBJECTIFS

- Contrôler, diagnostiquer et remettre en conformité les systèmes mécaniques des véhicules
- Contrôler et remettre en conformité les systèmes de motorisation essence et diesel
- Réaliser les opérations d'entretien courant et périodique des véhicules
- Intervenir sur des véhicules thermiques, hybrides et électriques dans le respect des règles d'hygiène, de sécurité et d'environnement

MÉTIERS VISÉS

- Mécanicien automobile
- Mécanicien de maintenance automobile
- Mécanicien véhicules légers (VL)
- Opérateur de maintenance automobile
- Technicien de maintenance automobile débutant

SECTEURS D'ACTIVITÉ

- Concessions automobiles
- Réparateurs agréés
- Garages indépendants
- Centres automobiles
- Réseaux de maintenance rapide

POURSUITE D'ÉTUDES

TFP Mécanicien Spécialiste Automobile, TFP Technicien Expert Après-Vente Automobile ou autres certifications de spécialisation de la branche des services de l'automobile.

PRÉREQUIS

Être titulaire d'un CAP Maintenance des Véhicules ou d'une certification de niveau équivalent dans le domaine de la maintenance automobile. Admission après étude du dossier, entretien et signature d'un contrat d'alternance.

MODALITÉS D'ACCÈS

Admission après :
- étude du dossier de candidature
- entretien de motivation
- signature d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation

L'étude des candidatures se fait à partir du mois de mars pour une intégration à compter de septembre.
Entrée en formation à compter de la signature du contrat selon le calendrier annuel du CFA et dans la limite des places disponibles

DURÉE ET ORGANISATION

- Durée : 567h (évaluations comprises)
- Durée du contrat : 12 mois
- Organisation : alternance CFA / entreprise selon le calendrier de formation
- Formation de fin septembre de l'année N à juillet de l'année N+1

ORGANISATION EN BLOCS DE COMPÉTENCES

La certification est organisée en 4 blocs de compétences :
1. Maintenance des systèmes d'injection, de dépollution et de suralimentation
2. Remplacement des pièces d'usure, contrôles et réglages associés
3. Diagnostic et maintenance des systèmes mécaniques du véhicule
4. Entretien périodique des véhicules thermiques, hybrides et électriques

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Formation en alternance (CFA / entreprise), travaux pratiques en atelier pédagogique équipé, mises en situation professionnelle, études de cas

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Validation des blocs de compétences par mises en situation professionnelles, études de cas, évaluations pratiques et entretien devant un jury professionnel

VALIDATION

La certification comprend 4 blocs de compétences, pouvant être validés indépendamment.
Validation partielle : La validation d'un ou plusieurs blocs donne lieu à une attestation de compétences
Équivalences : Aucune équivalence réglementaire n'est identifiée à ce jour pour la certification RNCP40840
Passerelles : Aucune passerelle officielle n'est actuellement enregistrée sur la fiche RNCP

INDICATEURS DE RÉSULTATS

L'ensemble des taux de réussite, d'insertion professionnelle, de poursuite d'études et de rupture de contrat sont mis à jour chaque année et consultables sur le site internet du CFA ou sur demande.
- Taux de réussite 2025 : 80 % (5 candidats présentés)
- Taux d'insertion global (source fiche RNCP) : 92 % en 2023
- Taux d'insertion dans le métier visé (source fiche RNCP) : 85 % en 2023

TARIF ET FINANCEMENT

Formation financée dans le cadre d'un contrat d'alternance (apprentissage ou professionnalisation) par les OPCO.
Pour tout autre type de candidature, un devis pourra vous être communiqué.

Accessibilité : Le CFA étudie les besoins spécifiques des personnes en situation de handicap afin d'adapter, dans la mesure du possible, les conditions d'accueil, les modalités pédagogiques et les modalités d'évaluation. Pour toute information ou demande d'accompagnement, contacter le référent handicap : Mme CHARLOT - *au.charlot@mdb.cci.fr* – 03 85 20 97 00